

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 484

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 49

À l'alinéa 38, substituer aux mots :

« d'intérêt général et d'aide à la contractualisation dans les conditions définies »

le mot :

« mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.